



Bulletin municipal d'information

MAIRIE DE NERSAC PARC DE LUBERSAC 16440 NERSAC – 05.45.90.60.22

JANVIER 2013

N° 50

NERSAC

SOMMAIRE

- ❖ Informations communales
- ❖ Vie associative
- ❖ Informations diverses
- ❖ Travaux de la commune
- ❖ État civil
- ❖ Dates à retenir
- ❖ Prochain bulletin



Photo travaux LGV sur la commune de Nersac

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers administrés,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter à vous et à votre famille ses meilleurs vœux, pour cette nouvelle année 2013.

Dans un contexte économique difficile, de mondialisation génératrice de concurrence déloyale, nos pensées vont à tous ceux qui sont privés d'emploi et à tous ceux qui sont dans le besoin.

Nous apportons particulièrement notre soutien aux travailleurs du département SNB de la SAFT qui sont dans l'incertitude et la crainte de perdre leur emploi.

Dernièrement, on apprenait que le fonds d'investissement Fin'Active reprendrait cette activité et maintiendrait les emplois. Souhaitons qu'une issue favorable aboutisse pour les 340 salariés qui sont toujours dans l'attente!

Sentiments dévoués,
Votre Maire
André BONICHON

Bulletin élaboré par les membres de la Commission « Communication et information »
Directeur de la Publication : André BONICHON
Rédacteurs : S. ALQUIER, C. FONTENAUD,
B. GERARDI, M.A. PAULAIS-LAFONT, S. FILLON.

INFORMATIONS COMMUNALES

- Travaux LGV

LGV rue du Bois - 30 novembre

Dans le cadre des travaux de la LGV SEA Tours-Bordeaux, la **rue du bois à Nersac sera coupée DU 26 NOVEMBRE 2012 A L'AUTOMNE 2013.**

Un itinéraire de déviation sera mis en place via la rue des Fontenelles et la rue d'Angoulême.

Extrait de LISEA Express, journal d'information du chantier de la LGV SEA Tours-Bordeaux.

Déviation de la rue Ampère

Depuis plusieurs mois, les travaux L.G.V ont nécessité la fermeture de la rue Ampère qui est déviée par la C1 Rue G.Débouchaud. Cette petite route très fréquentée a souvent besoin de réparations de voirie, les feux tricolores ont subi de nombreux vandalismes ce qui explique parfois leur non fonctionnement. Tous ces incidents sont gérés par COSEA. La rue Ampère sera remise en service début mars et la C1 sera fermée à la circulation.

- Spectacle Grain d'Folie

Monsieur le Maire, André Bonichon, et la municipalité ont choisi pour les fêtes de fin d'années d'offrir un spectacle de cabaret.

Strass, paillettes, chorégraphies, chants, danses ont tenu en haleine une salle comble qui a applaudi et crié pour exprimer son enthousiasme devant la qualité du spectacle offert.



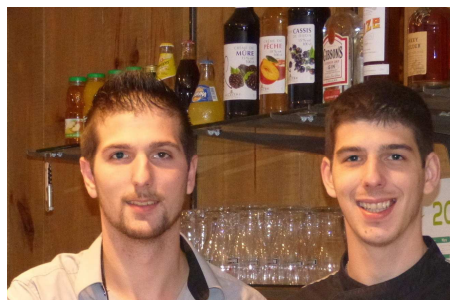
- NOËL avec le Centre de Loisirs

Comme il est de tradition chaque année au Centre de Loisirs, le Père Noël a fait son apparition pour la plus grande joie des enfants. Il ne les a pas oubliés en offrant à chacun d'eux un petit cadeau et un sachet de chocolats. Après avoir fait une halte à la maison de retraite pour rendre visite aux résidents, les enfants ont présenté dans la salle Guy Lepreux, un petit spectacle préparé avec les directrices et animatrices du Centre de Loisirs. L'après-midi s'est achevé par un copieux goûter partagé avec les parents, les enfants et les membres de l'A.A.A.T.L.



- Restaurant Le Nersacais

Deux jeunes frères, Mickaël « cuisine » et Nicolas « service et clientèle » sont les nouveaux propriétaires du restaurant Le NERSACAIS situé 56 route d'Angoulême.



Nersacais

Mickaël est titulaire d'un BTS hôtellerie restauration. Nicolas, autodidacte, a appris son métier dans les divers établissements qu'il a parcourus. Ils baignent dans le milieu de la restauration depuis leur enfance.

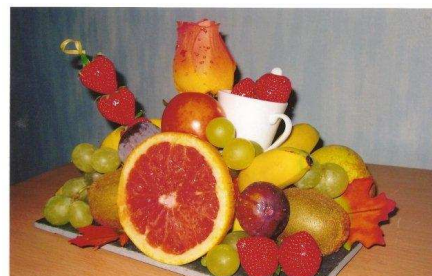
Le restaurant est ouvert tous les midis, avec un menu à 13 euros du lundi au vendredi.

Du vendredi soir au dimanche midi, 2 menus sont proposés, à 24€ et 28€ avec des plats plus élaborés. **Téléphone : 05-45-38-96-01**

• MÉLI-MÉLO FRUITÉ

« Méli-Mélo Fruité » est une petite entreprise créée le 1er Octobre 2012 à NERSAC, qui se consacre au plaisir des yeux et du palais.

Après avoir travaillé dans un magasin primeur et épicerie fine, **Shirley RICHARDSON** vous propose des compositions de fruits frais pour de nombreuses occasions (fêtes, anniversaires, etc..) et pour tous les budgets (à partir de 15€) et sur livraison. *Pour infos et commande: 06 01 81 01 50*



Pas de magasin, pas de vitrine mais 2 sites pour découvrir ses créations : www.meli-melo-fruite-monsite.com ; www.facebook.com/melmelofruite

• E.P.N

Depuis quelques mois, l'Espace Public Numérique était en sommeil suite à la maladie et au décès de notre bénévole Jean-Pierre GUICHARD qui assurait gracieusement des cours d'initiation à l'informatique dans les locaux de l'E.P.N. La municipalité le remercie pour son dévouement et présente à son épouse et sa famille ses sincères condoléances.

Désormais, les cours reprennent avec M. PERRIN Bernard qui propose aux apprentis internautes les formations suivantes :

- Connaître et utiliser l'équipement informatique
- Le fonctionnement d'internet
- L'apprentissage de la suite bureautique Open Office
- Apprendre à graver ses données

Abonnement : 20 € les 10 séances.

• Artisan du bâtiment

CMG
EIRL CMG Clisson
Yoann Clisson
Artisan du Bâtiment
06 01 94 67 88
05 45 92 13 88
Maçonnerie Neuf et Rénovation
Plaquiste-Menuiserie PVC-ALU
Agencement extérieur
16440 Nersac cmg.clisson@sfr.fr

• Tarifs communaux 2013

| LOCATIONS | | Salle Guy LEPREUX | | | | Matériel | | | Jardins | | Garages | | | Emplacement camion vente outillage ou autres | |
|------------------------|------------------|---------------------|---------|---------------------|-------|-----------|---------|--------|--------------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|--------------|--|--|
| | | Grande (950 Places) | | Petite (120 Places) | | Barrières | Chaises | Tables | Espagnac | Pombretou - Le Robardeau | Place de l'Union | Pombretou - Le Robardeau | La Foucaudie | | |
| | | Eté | Hiver | Eté | Hiver | | | | | | | | | | |
| Habitant de Nersac | Jour ou Week-end | 180 € | 270 € | 105 € | 155 € | Gratuit | | | 0,15 € le m ² | 17 € (à l'année) | 24 € | 26,50 € | 24 € | 49 € | |
| Extérieur à la commune | Jour | 700 € | 900 € | 400 € | 450 € | | | | | | | | | | |
| | Week-end | 900 € | 1 000 € | 500 € | 600 € | | | | | | | | | | |

ATTENTION: Les Marabouts ne sont plus loués aux particuliers

- **Dédicaces à la bibliothèque du 16 Novembre 2012**

« La bibliothèque de Nersac avait le plaisir de recevoir, Madame Solange TELLIER, auteur Charentaise qui vient de publier "Si le Theil me racontait» et le dernier sorti en Octobre "Fleurs d'étoiles", qu'elle a dédicacé très gentiment à toutes les personnes présentes. Ce fut une réunion très agréable qui s'est terminée par un goûter. Une expérience enrichissante que nous renouvellerons l'an prochain. Merci à tous. »



- **Téléthon 2012**

Pour la première fois, une association Nersacaise a participé au Téléthon. Une quarantaine de personnes se sont regroupées sur la place des Tanneries pour se rendre à SAINT-MICHEL où était prévu le point de ralliement. La distance a été parcourue en 1h30.

Une somme de plus de 80€ collectée au départ de Nersac était remise aux organisateurs.



- **Marché du Saint Nicolas**

« Cette année, nous avons pu vous présenter 57 exposants en artisanat et en gastronomie. Dans une douce ambiance de chocolat autour de la charcuterie, des laitages, des biscuits et alcools ainsi que des cadeaux et premiers achats de Noël. Nous avons encore passé un agréable moment, dans un milieu convivial de partage et d'échange. Beaucoup de travail mais pour un instant superbe avec un très bon retour, environ 1 500 visiteurs.

Nous remercions les familles de NERSAC qui ont joué le jeu et emmené leurs enfants décorer le sapin de la ville, cela fut également un franc succès. »

Le Comité des Fêtes



- **M. Le Maire à la maison de retraite**

M. André BONICHON, accompagné de Mme SZYMANSKI, a rendu visite aux pensionnaires et aux employés de cet établissement afin de leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

INFORMATIONS DIVERSES

• HORAIRES TRANSPORTS en COMMUN

Depuis plusieurs années, nos administrés ne sont pas satisfaits des horaires et correspondances des bus STGA qui transportent les usagers en particulier vers le centre-ville d'Angoulême. Malgré plusieurs interventions de la municipalité, il semble qu'il soit impossible de modifier des trajets ou des horaires.

Pour information, vous trouverez ci-joint 2 tableaux d'horaires de transports en commun assurés par le Conseil Général.

Notons par exemple :

Matin 1er horaire : Nersac - Mairie 7h22 à Angoulême Cathédrale 7h37.

Soir dernier horaire : Angoulême Cathédrale 18h25 Nersac - Mairie : 18h40.

En théorie ces trajets ont une durée de 15 minutes.

Pour plus de renseignements, contacter : 05 45 95 95 99.

Site Conseil Général : www.cg16.fr Site Véolia Transport : www.vtpc.fr

| Angoulême ---> ST-Même les Carrières | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|--------|---------------------------------|------------------|-------|--------------------------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|
| LIGNE 8 | Commune | Arrêts | Localisation | Période scolaire | | Période petites vacances | | | | | | | |
| | | | | LMJV | Me | LMMJV | LMJV | LMMJV | LMJV | Me | LMMJV | | |
| ANGOULEME | Angoulême SNCF | | Côté gare | 11,18 | 11,18 | 12,08 | 12,18 | | | 17,18 | 17,18 | 18,18 | 18,18 |
| ANGOULEME | Angoulême Franquin | | Sans montant | 11,22 | 11,22 | 12,12 | 12,22 | | | 17,22 | 17,22 | 18,22 | 18,22 |
| ANGOULEME | Angoulême Hôtel de Ville | | Place Bouillaud | 11,24 | 11,24 | 12,14 | 12,24 | | | 17,24 | 17,24 | 18,24 | 18,24 |
| ANGOULEME | Angoulême Cathédrale | | Côté jardin vert | 11,25 | 11,25 | 12,15 | 12,25 | | | 17,25 | 17,25 | 18,25 | 18,25 |
| ANGOULEME | Angoulême Sillac | | arrêt CARTRANS/STGA | 11,30 | 11,30 | 12,20 | 12,30 | | | 17,30 | 17,30 | 18,30 | 18,30 |
| ST-MICHEL | Girac | | Collège Puygrellet (arrêt STGA) | 11,35 | 11,35 | 12,25 | 12,35 | | | 17,35 | 17,35 | --- | 18,35 |
| NERSAC | Le Peux | | arrêt CARTRANS/STGA | 11,39 | 11,39 | 12,29 | 12,39 | | | 17,39 | 17,39 | --- | 18,39 |
| NERSAC | Nersac (Mairie) | | arrêt CARTRANS/STGA | 11,40 | 11,40 | 12,30 | 12,40 | | | 17,40 | 17,40 | --- | 18,40 |

| | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|---------------------------------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|
| NERSAC | Nersac (Mairie) | arrêt CARTRANS/STGA | --- | 7,22 | 8,22 | 8,26 | 8,26 | 9,22 | 13,22 | 13,34 | 14,22 |
| NERSAC | Le Peux | arrêt CARTRANS/STGA | --- | 7,23 | 8,23 | 8,27 | 8,27 | 9,23 | 13,23 | 13,35 | 14,23 |
| ST-MICHEL | Girac | Collège Puygrellet (arrêt STGA) | --- | 7,27 | 8,27 | 8,31 | 8,31 | 9,27 | 13,27 | 13,39 | 14,27 |
| ANGOULEME | Angoulême Sillac | arrêt CARTRANS/STGA | 7,20 | 7,32 | 8,32 | 8,36 | 8,36 | 9,32 | 13,32 | 13,44 | 14,32 |
| ANGOULEME | Angoulême Cathédrale | Sans montant | 7,25 | 7,37 | 8,37 | 8,41 | 8,41 | 9,37 | 13,37 | 13,49 | 14,37 |
| ANGOULEME | Angoulême Hôtel de Ville | Devant Banque de France | 7,26 | 7,38 | 8,38 | 8,42 | 8,42 | 9,38 | 13,38 | 13,50 | 14,38 |
| ANGOULEME | Angoulême Franquin | Sens descendant | 7,28 | 7,40 | 8,40 | 8,44 | 8,44 | 9,40 | 13,40 | 13,52 | 14,40 |
| ANGOULEME | Angoulême SNCF | Côté HLM | 7,32 | 7,44 | 8,44 | 8,48 | 8,48 | 9,44 | 13,44 | 13,56 | 14,44 |

- Le C.A.U.E. assure un service public de **conseil neutre et gratuit** aux communes de Charente et à leurs administrés pour tous leurs projets de **construction**, de **rénovation** ou d'**aménagement**.

CAUE
Charente
Conseil **Architecture** **Urbanisme** **Environnement**

et son espace

INFO →

ÉNERGIE

Avant tout projet venez rencontrer un architecte conseiller et un spécialiste en énergie.
A votre écoute, ils vous accompagneront gratuitement dans votre projet pour une habitation, un local professionnel, un bâtiment agricole, neuf ou ancien.



"Pour une qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale." Trois architectes et deux conseillers énergie à votre service.

Qui sommes-nous ?

Association départementale, le CAUE est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il est également l'Espace Info-Energie du département de la Charente.

Pourquoi nous consulter ?

- Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils de professionnels compétents et indépendants qui permettront de valoriser votre projet.
- Parce que vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable, le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières.

Quand nous consulter ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation, aménagement.

Comment nous consulter ?

Par téléphone ou courriel pour des questions ponctuelles ; sur rendez-vous au CAUE ou sur les lieux de permanences décentralisées pour un projet plus global.

L'Espace Info-Energie bénéficie du soutien de l'ADEME et du Conseil Régional



- **L'association ADMR de Hiersac : une structure de proximité à votre écoute au quotidien.**



ASSOCIATION LOCALE ADMR DE HIERSAC

12 Route de Hiersac
16290 SAINT SATURNIN
05-45-68-37-29 fax : 05-45-21-10-17
hiersac@hiersac.fede16.admr.org

« Pour vous, retraités de tous âges même dans ce contexte économique fragilisé, vous attendez un soutien de notre société. Bien sûr, nous savons que vos enfants avec toutes leurs tendresses et reconnaissances espèrent vous garder près d'eux le plus longtemps possible et nombreux parmi vous luttent pour ne pas perdre leur dignité. C'est pourquoi l'association avec ses salariés et bénévoles vous propose l'intervention à domicile des auxiliaires de vie compétentes dont le métier est d'aider les personnes à retrouver une plus grande autonomie, surtout les personnes handicapées. L'intervention est centrée sur la personne elle-même pour le lever, le coucher, la toilette, la préparation et la prise des repas, les tâches ménagères. L'association de l'ADMR propose aussi aux parents qui partent tôt le matin travailler, de garder leurs enfants, les aider pour le lever et les conduire à l'école. Elle assure aussi les travaux de jardinage et de petits bricolages.

Le sujet de la solitude dans la société qui est la nôtre, mérite d'être placé au cœur de notre association. Les salariés sont admirables de dévouement et de constance et se démènent en faveur des plus vulnérables. Nous savons tous qu'une présence, un sourire, peuvent aider nos aînés à garder le moral face aux problèmes du grand âge. Notre priorité serait d'aller vers ceux qui sont seuls et ont besoin d'aide mais nous ne savons pas toujours où ils demeurent. Nous comptons sur vous, chers lecteurs, pour nous les faire connaître. Nous nous devons de faire le point tous ensemble, salariés et bénévoles, sur notre mission locale et sociale.

La permanence est ouverte le lundi de 14h00 à 17h00 et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00. N'hésitez pas à nous contacter au : 05 45 68 37 29 ».

L'Association ADMR de HIERSAC (Présidente : Mme J.PARDINI)

• NATURA 2000:



Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces sauvages qui s'y trouvent. La « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac (et Soloire, Touvre, Boëme, Echelle) » a le privilège de faire partie de ce réseau.

Cette vallée alluviale, vaste zone humide, accueille une grande diversité d'espèces, et notamment le Vison d'Europe, l'un des mammifères les plus menacés de disparition en Europe. Difficile d'observation, son milieu de vie s'étend le long des cours d'eau et des zones humides.



Des poissons migrateurs utilisent le fleuve pour remonter sur leur site de frai...

Des insectes (libellules, papillons) se reproduisent dans les prairies ou sur les végétaux des berges. Certains vivent dans les vieux arbres comme la Rosalie des Alpes...

Des mammifères vivent et se déplacent en bords de rivière (Loutre, Vison d'Europe)...

Des chauves-souris vivent dans les arbres creux ou les cavités et partent chasser les insectes de la vallée à la nuit tombée...

préserve les espaces indispensables à la survie de **20 espèces animales rares et menacées**.



Carte de localisation du site Natura 2000 FR5402009

Que puis-je faire pour préserver les richesses naturelles?

Vous êtes un propriétaire, une collectivité, un gestionnaire ? Vous pouvez agir pour la biodiversité !



Vison d'Europe (©Gilles Martin)

La Charte Natura 2000 vous offre la possibilité de monter votre **engagement** en faveur de la biodiversité. Elle permet aux signataires de valoriser leurs bonnes pratiques et exonère d'une partie de la TFNB.

Le Contrat Natura 2000 permet de financer à **100%** des actions, des travaux à but environnemental sur vos parcelles en faveur des espèces et habitats menacés.

Les Mesures agro-environnementales (MAEt) permettent de financer des actions sur vos parcelles **agricoles**, comme la reconversion de terres arables en prairies ou la fauche tardive. Les MAET sont mises en place par la Chambre d'Agriculture de Charente (Damien Roy) : 05.45.36.34.00.

<http://charenteangoulemecognac.n2000.fr>

Informations auprès de l'animatrice territoriale, Justine Coulombier : 05.46.82.12.34 / justine.coulombier@lpo.fr

• LES CHATS ERRANTS

1 -Arrêté du 1er Août 2012 relatif à l'identification des carnivores domestiques et fixant la mise en œuvre :
LEGI France : N° AGREG 122 89 93A Titre II Chapitre 1^{er}

2 -Les animaux divagants et dangereux

*Trop de chats errants nuisent, des foyers sont repérés, une chatte a 3 à 4 portées dans une année avec 1 à 6 chatons à chaque fois. Sachant que dans la 1ère portée de l'année, s'il y a une chatte, elle peut elle-même reproduire et avoir 1 à 6 chats et ainsi de suite.

En 2 ans une trentaine de chats peuvent envahir votre jardin ! TRAITONS le PROBLEME à la RACINE

Tuer des chats errants ne résoudra rien. Les propriétaires peu scrupuleux et ou effrayés par de fausses menaces pour leur santé continueront à les abandonner.

CE PROBLEME DOIT ÊTRE TRAITÉ A LA BASE PAR UNE APPROCHE GLOBALE QUI CONCLUT A LA STÉRILISATION DES CHATS ET A L'ÉDUCATION DES MAÎTRES

Campagne Nationale d'Identification

CHATS :
Identification et stérilisation, des gestes qui peuvent sauver votre compagnon !

Identifier, c'est bien, le stériliser, c'est une précaution supplémentaire très importante.

La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements et de dégradation de la santé des félins. La stérilisation est un acte responsable.

> **En stérilisant vos animaux vous les protégez :**

- en diminuant les risques de fugues, l'agressivité et les accidents liés au territoire pour les mâles ;
- en diminuant les risques de maladies sexuellement transmissibles et de tumeurs mammaires pour les femelles ;
- en augmentant leur espérance de vie ;
- en diminuant le nombre d'abandons ;

> **Des avantages pour l'ensemble de la société :**

- La stérilisation est le meilleur moyen pour lutter contre la surpopulation animale et la multiplication des chats errants.
- La stérilisation est la seule méthode de contraception parfaitement fiable et sûre.

Pour le bien être et l'équilibre comportemental de votre animal, faites-le stériliser.

Parlez-en à votre vétérinaire.
Toutes les infos sur www.jestertilisemonanimal.com

ANIMAL NON IDENTIFIÉ
Si vous le perdez, vous le condamnez.

www.jidentifiemonanimal.com

SCIENCE CENTRE CANINE
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE LA MER
SNEV

ANIMAL IDENTIFIÉ, animal protégé.

> En cas de perte ou de vol de votre animal identifié contactez le fichier national des identifications :

le 01.55.01.08.08 pour les chats

le 01.49.37.54.54 pour les chiens.

Demandez conseil à votre vétérinaire.
Toutes les infos sur www.jidentifiemonanimal.com

> Si vous déménagez...

Si vous déménagez vous devez signaler à votre vétérinaire votre changement de coordonnées et faire actualiser la fiche de votre animal.
En cas de disparition vous augmentez vos chances de le retrouver.

Faute de trouver leur maître, **500 000 chats et chiens** subissent une euthanasie en France chaque année.

Parlez-en à votre vétérinaire.
Toutes les infos sur www.jidentifiemonanimal.com

• SPECTACLE PATRICK SEBASTIEN – BILAN

La mairie a reçu de la part de l'association d'entraide contre la leucémie (ADEL) un courrier de remerciement pour le spectacle de Patrick SEBASTIEN à Nersac le 29 septembre 2012. Etait joint à ce courrier le bilan financier de cette soirée.

Extraits :

« ...Tout le monde a été enthousiasmé par cette magnifique soirée au cours de laquelle nous avons vu évoluer sous nos yeux un très grand artiste qui est et qui restera la meilleur imitateur de tous les temps. .. »

« ...La contribution, l'investissement, la générosité, le dévouement, la motivation, la détermination dont chacun d'entre vous a fait preuve, avec beaucoup d'abnégation, tout au long de la préparation de ce spectacle, nous ont beaucoup touchés... »

Bilan financier

| SPECTACLE PATRICK SEBASTIEN - 29/09/2012 | | | |
|---|--------------------|--------------------------|--------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| 1 ^{er} acompte Artistic Records | 4 500,00 € | Entrées : 913 places | 36 520,00 € |
| Impression billets | 107,64 € | Subvention | |
| 2 ^{ème} acompte Artistic Records | 4 500,00 € | Conseil Général Charente | 1 500,00 € |
| Acompte Hôtel du Palais | 550,00 € | | |
| Artiste, Musiciens, Techniciens | | | |
| Solde Artistic Records | 8 655,00 € | Don | 50,00 € |
| Dream Vision | 6 958,21 € | | |
| Solde Hôtel du Palais | 178,00 € | | |
| Programmes | 138,74 € | | |
| Boissons pour repas | 201,00 € | | |
| Pain (liquide) | 11,00 € | | |
| Auchan | 32,19 € | | |
| Carrefour | 85,31 € | | |
| Super U | 151,75 € | | |
| Assurance association | 36,72 € | | |
| Remboursement frais Claude | 120,00 € | | |
| Remb. Claude (diverses factures) | 184,00 € | | |
| Remboursement frais Bernard | 54,98 € | | |
| Remboursement 2 places (maladi | 80,00 € | | |
| | | | |
| TOTAL DEPENSES | 26 544,54 € | TOTAL RECETTES | 38 070,00 € |
| | | | |
| | | Total des Recettes | 38 070,00 € |
| | | Total des Dépenses | 26 544,54 € |
| | | | |
| | | Bénéfice | 11 525,46 € |

- **Divers travaux extérieurs :**

- Elagage d'arbres, route des Fleuranceaux sur le domaine communal.
- Aménagement du terrain du Peu en square et place de stationnement.
- Club du 3ème âge : Pose d'une rampe d'accès.

- **Divers travaux sur bâtiments :**

- Mise en sécurité : afin d'éviter la fugue des enfants installation sur une porte et un portillon de la maternelle d'un système de sécurité.
- Travaux complexe sportif de la Sablière : Modification des vestiaires du foot pour être aux normes de la FFF,
- Implantation de structures mobiles pour les vestiaires du tennis,
- ALARME : Compte tenu de la recrudescence des effractions, une installation d'alarmes au restaurant scolaire ainsi qu'aux ateliers municipaux a été réalisée,
- MAISON DES ASSOCIATIONS : Insonorisation de l'ancienne gare conformément à ce qui a été réalisé dans la cantine,
- Toiture Eglise : travaux de couverture sur l'église,
- Protection des enfants – ramassage scolaire : mise en place d'un abribus rue de chez Bernier au lieu de regroupement,
- Maison place de l'église : travaux toiture et sanitaire,
- Local place de l'union : aménagement des locaux au 1^{er} étage pour l'école du dos.

- **Acquisition matériel :**

- Auto laveuse (achat subventionné)
- Bus scolaire (achat subventionné)
- Changement de ballon d'eau chaude à la cantine
- Refonte du réseau informatique de la Mairie pour l'intégration de nouveaux logiciels

- **Autres actions :**

- Etude pour l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) ; (Etude faite par le biais du Grand Angoulême dans le cadre des groupements de commandes). L'accessibilité généralisée des ERP, et quel que soit le type de handicap, est une obligation imposée par la loi du 11 février 2005
- Etudes de faisabilité d'implantation de panneaux photovoltaïques et d'un réseau de chaleur bois réalisées par le CRER

Le conseil en orientations énergétiques du patrimoine communal a été effectué par la Sté DELTAWATT en 2009, avec un rendu de ses observations dans le courant du mois de mars 2010.

Cette étude a été financée à hauteur de 70 % par la Région et 10 % par le conseil général.

Ce C.O.E. a pour objectif d'aider les élus:

- A prendre des décisions sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, en matière de maîtrise de l'énergie et de recours aux énergies renouvelables. Ces actions seront classées par ordre de priorité.
- A identifier les bâtiments nécessitant des études approfondies.
- A suivre les consommations et dépenses énergétiques du patrimoine de la commune de Nersac par la mise en place d'un tableau de bord énergie.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :

La commune ayant adhéré, avec l'accord du conseil municipal, au CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables), il a été demandé une étude sur la possibilité d'implanter des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

L'étude de potentiel a été présentée au conseil municipal. Elle vise à fixer les enjeux techniques, financiers et environnementaux des projets photovoltaïques sur les sites proposés. La partie de la toiture de l'école primaire retenue comme favorable pour l'intégration de panneaux photovoltaïques est la moitié de la couverture se situant au fond de la cour.

Les bâtiments de France ont donné un avis défavorable à la demande préalable de permis de travaux.

RÉSEAU DE CHALEUR BOIS :

Afin de connaître les solutions qu'offre l'énergie bois et les conditions de faisabilité qu'elle suppose au plan technique, financier, administratif et environnemental, la commune a sollicité l'assistance du CRER pour conduire une étude préalable pour l'installation d'une chaufferie collective à bois.

Les bâtiments concernés sont :

Mairie – Poste - Bibliothèque - EPN - Club du temps libre - Maison de la petite enfance - Centre de loisirs et école - L'EHPAD - Logements collectifs LA FOUCAUDIE (bat A et B)

La chaudière devait se situer à l'entrée de la rue des Fleuranceaux au niveau de la charrette fleurie.

L'étude préalable a été rendue au mois de juin 2011. D'un point de vue économique, la solution montre un bilan financier défavorable.

Une deuxième étude a donc été demandée avec :

Le déplacement de la chaudière, à côté du club du temps libre

L'adjonction du bâtiment pétales 3 LA FOUCAUDIE

L'étude rendue au mois de décembre 2011 arrive à la même conclusion que la précédente.

Le réseau de chaleur n'est donc viable que si l'ensemble des immeubles de LA FOUCAUDIE est intégré au projet. Actuellement chaque appartement possède actuellement sa propre chaudière gaz pour la production d'eau chaude et de chauffage. Le réseau de chaleur bois pose le problème de la production d'eau chaude l'été et le maintien d'un réseau gaz pour les appareils ménagers.

La société VILOGIA, propriétaire des logements sociaux, n'a pas donné suite aux demandes visant à intégrer l'ensemble de son patrimoine dans le projet.

Le CRER a donc proposé une étude sur le centre de loisirs et l'école primaire qui sont les bâtiments le plus énergivores, pour une chaudière automatique à bois granulés.

Compte tenu du veto des bâtiments de France concernant l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école primaire, il n'est pas envisagé de concrétiser l'implantation d'un tel container dans le rayon protégé de l'église, malgré le bilan financier favorable et 22 tonnes d'émissions de CO2 évitées par an.

DES MEDAILLES A LA VILLE

Lors d'une cérémonie avec les élus et les services municipaux, certains employés ont reçu une médaille du travail pour bons et loyaux services. Félicitations aux récipiendaires !

Médaille d'ARGENT : 20 ans de service

Médaille de VERMEIL : 30 ans de service

BIOJOUX Joëlle

CHAMBORD Chantal

PRIEURET Josiane

COUPAUD Michel

TINARD Josette

MONDOUT Jean-Claude

JOUANNET Patrick

MIOULET Christophe

ÉTAT CIVIL - Septembre / Octobre / Novembre / Décembre 2012

Naissances :

Bienvenue aux nouveaux-nés de la commune

| | |
|---------------------------------------|-------------------|
| DJOUMESSI ZAMO Siméon, Erwin, William | né le 07 /09/2012 |
| ELLION Léna, Carole, Catherine | née le 14/09/2012 |
| LOLMEDE Marion | née le 22/09/2012 |
| GOUMARD Aaron, Louis | né le 29/09/2012 |
| COTS – PLASSART Ethan | né le 14/10/2012 |
| MOUJART Amalia, Essenam, Adrienne | née le 26/10/2012 |
| BARBIER Louise, Claire, Sophie | née le 12/12/2012 |

Mariages:

Tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés

| | |
|--|---------------|
| CUZZUBBO Clément et SOUSA PINTO Murielle | le 08/09/2012 |
| COUTANT Jean-Louis, Marcel et CAILLOUX Martine, Lucienne, Yvonne | le 08/09/2012 |
| MOREL Rémi, Thomas et RÉCHARD Flora, Lucie, Claire | le 22/09/2012 |

Décès:

Nous présentons aux familles et amis nos sincères condoléances.

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| TAMISIER Marcelle épouse GAUTRAUD | le 31/08/2012 |
| FAYOLLE Gilberte épouse LANIÈCE | le 21/09/2012 |
| MALICHIER Jean-Pierre | le 22/09/2012 |
| JOETS Christian | le 02/10/2012 |
| GUICHARD Jean-Pierre | le 18/10/2012 |
| CASTRO Manuel | le 31/10/2012 |
| FRÉMONT René | le 27/11/2012 |
| BEAUGENDRE Pierre, Joseph, Ernest | le 27/11/2012 |
| FAVARD Henriette épouse GATÉ | le 17/12/2012 |
| CHAUMET Jean-Claude | le 22/12/2012 |

DATES A RETENIR

- VENDREDI 1^{er} FÉVRIER : Loto de « la Gâchette » 20h30 Salle G. Lepreux.
- SAMEDI 9 FÉVRIER : Soirée dansante de la St Valentin organisée par le Comité des Fêtes, Salle G. Lepreux.
- SAMEDI 23 FÉVRIER : Repas et Bal Country Salle G. Lepreux.
- DIMANCHE 17 MARS : Course Cycliste G. Brunet départ 13h30 Le PEU.
- SAMEDI 23 MARS : Théâtre du Cœur Vert de MORNAC « Les nouvelles brèves de comptoir » A 21h Salle G. Lepreux. Entrée : Libre Participation.
- MARDI 9 AVRIL : Don du Sang Salle G. Lepreux à partir de 17h00.
- DIMANCHE 21 AVRIL : Grande Brocante Place des Tanneries, Salle G. Lepreux , Les Halles.
- MERCREDI 8 MAI : Cérémonie au Monument aux Morts 11h
- JEUDI 9 au DIMANCHE 12 MAI : Fêtes de l'Ascension : Course Cycliste, Soirée dansante, Feu d'Artifice, Fête Foraine.

PROCHAIN BULLETIN

Les associations, commerçants, entreprises souhaitant insérer un article dans le prochain bulletin, pourront le déposer en Mairie avant la fin mars.

À bientôt dans le prochain bulletin